

MOTION URGENTE

Auteur Les Verts, par Mathieu CLERC et Nathalie CRETTON
Objet Aidons le tourisme local
Date 14/06/2020
Numéro 2020.06.125

Actualité de l'événement

La crise du COVID 19 a eu comme conséquence de mettre à genoux toute l'économie touristique.

Imprévisibilité

Il n'était pas prévisible que le tourisme soit affecté économiquement à ce point.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Si aucune mesure n'est envisagée dans le secteur touristique, cela va menacer tout un pan de l'économie valaisanne.

Depuis plusieurs mois, le virus Covid-19 a paralysé notre société. Les conséquences économiques et sanitaires sont importantes.

Dès lors, la Confédération, ainsi que le Conseil d'Etat, ont rapidement proposé différentes mesures, notamment économiques :

- Allocation pour perte de gain pour les indépendants
- Mesures de soutien aux start-up
- Aide immédiate pour les PME sous la forme de crédits Covid
- Suppression de la durée maximum de l'indemnisation RHT
- Soutien pour les organisations sportives et culturelles

Bien évidemment, cette liste n'est pas exhaustive. Elle démontre que les moyens financiers engagés sont considérables et servent à atténuer, au maximum, les répercussions économiques.

Malgré les différentes aides étatiques, une étude menée par Hôtellerie Suisse, Suisse Tourisme et l'institut Tourisme de la HES-SO, a dévoilé que la branche touristique pourrait perdre en 2020 jusqu'à 6.4 milliards de francs.

Selon une étude menée en 2016 par l'Observatoire du Tourisme Valaisan (1), le secteur touristique représente 14.5% du VAB (Valeur Ajoutée Brute), soit 2.4 milliards de francs et offre 18.6% des emplois en Valais, soit plus de 24'000 postes.

Tenant compte des prévisions économiques désastreuses de la branche et de l'importance de celle-ci en Valais, Hôtellerie Suisse Valais a présenté différentes mesures, avec l'objectif d'atténuer les pertes économiques. Les motionnaires proposent ainsi de mettre en place une des mesures présentées. Celle-ci consiste à une réduction

fiscale afin d'inciter les vacanciers indigènes à faire du tourisme en Valais. Tous les types d'hébergement profiteraient de cette mesure. De plus, un montant de déduction serait plafonné, par exemple 1'000 CHF/contribuable.

Pour finir, les avantages d'une telle mesure sont multiples:

- Economique: permet d'atténuer les pertes financières de la branche touristique
- Social: permet de maintenir les emplois et ainsi évite une augmentation du chômage en lien avec le tourisme
- Environnemental: oriente et incite le touriste à voyager local, et donc de manière plus durable

(1)https://www.vs.ch/documents/529400/1883957/Valeur_ajoutee_du_tourisme_en_Valais.pdf

Conclusion

En conclusion, les motionnaires demandent les modifications législatives afin d'introduire une réduction fiscale pour inciter les habitants de ce canton à faire du tourisme indigène. La déduction serait plafonnée.